

## AVIS A LA BATELLERIE

Pris en application : art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

### Travaux de dragage d'entretien de la Scarpe Supérieure Bief Saint-Nicolas-lez-Arras/Saint-Laurent-Blangy

**Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)  
du 15/11/2018 au 28/02/2019**



#### Scarpe supérieure

entre les pk 0.550 (écluse de Saint Nicolas lez Arras) et pk 2.330 (écluse de Saint Laurent Blangy)

#### Commentaire :

Compte-tenu des travaux de dragage du canal de la Scarpe Supérieure, une interdiction de navigation est mise en place, du PK 0.550 au PK 2.330, du 15 novembre 2018 au 28 février 2019, dans le bief Saint-Laurent-Blangy/Saint-Nicolas-lez-Arras pour tous les usagers dans les deux sens.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Communauté urbaine d'Arras ou de la Brigade Fluviale.

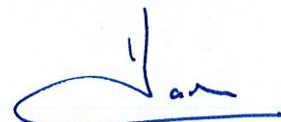
#### Service(s) à contacter :

Communauté urbaine d'Arras  
Direction des Espaces Publics et Naturels  
La Citadelle  
146 allée du Bastion de la Reine  
CS 10345  
62026 ARRAS Cedex

#### Date limite d'affichage :

28/02/2019

**Le Président  
de la Communauté urbaine d'Arras**



**Pascal LACHAMBRE**